



## CONTACT ORGANISATION :

*france action locale*  
inform-elu.com



### FRANCE ACTION LOCALE

23, rue de Saint-Petersbourg • 75008 PARIS  
Tel : 01 58 59 00 10 • Fax : 01 58 59 00 11  
e-mail : formation@inform-elu.com  
www.inform-elu.com

**Avec le soutien de :**



 DEPFA BANK

 BAKER & MCKENZIE

## INFORMATIONS PRATIQUES

### LIEU DU SÉMINAIRE :

Ecole Nationale d'Administration - ENA  
13 rue de l'Université  
75007 Paris

*Méto* : Station "St Germain-des-Prés"  
ou "rue du Bac"

*Parking* : Montalembert

### Attention :

**Merci de nous renvoyer le bulletin  
d'inscription ci-joint au plus vite car le  
nombre de places est limité.  
Les frais de formation et de déplacement  
sont pris en compte par votre collectivité et  
votre organisme.**

*Ce séminaire est organisé dans le cadre  
du droit à la formation continue  
(fonctionnaires territoriaux) et de la loi du  
3/2/1992 sur la formation des élus  
locaux.*

*France Action Locale satisfait aux  
prescriptions de la loi du 12 juillet 1972  
(formation continue n°11753430775) et  
est agréée par le Ministère de l'intérieur  
pour la formation des élus locaux en  
application de la loi du 3 février 1992.*

**Sous le haut patronage de M. Thierry Breton**

Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

## S é m i n a i r e

*Elus et agents territoriaux :*

**Quelle place pour**

**les Partenariats**

**Publics Privés**

**dans la gouvernance locale ?**

**Vendredi 2 décembre 2005**

**9h00-17h30**

# Programme du séminaire :



L'acte II de la décentralisation a pour effet d'affecter les pouvoirs, les structures et les compétences des autorités locales. La décentralisation offre également de nouvelles perspectives sur les moyens financiers mis à la disposition des collectivités qui ont ainsi plus de liberté dans le choix de la conception, de la réalisation et de la gestion des grands projets publics.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie a rappelé récemment la fonction accélératrice des PPP dans la croissance économique et la modernisation de notre administration lors de l'installation de la MAPPP (Mission d'appui à la réalisation des contrats de partenariat).

Mais le Partenariat Public Privé (PPP) répond-il aux besoins actuels des collectivités locales ? Comment réaliser de bons partenariats ? Quels sont les enjeux financiers et juridiques ? Comment conduire le changement dans nos collectivités locales via les PPP ? Quelles expériences françaises et européennes, quelles bonnes pratiques peuvent être prises en exemples ?

Il semble important que l'ensemble des élus et agents locaux, au moment où la LOLF entre en vigueur au niveau national, puisse appréhender les divers paramètres qui modifient l'action financière locale au quotidien.

*La Mission d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat, le CNAM et l'association Europe Métropoles vous proposent de lever les obstacles et de vous présenter de façon concrète les nouveaux outils de gestion financière à la disposition de l'élu local, constitués par les partenariats publics privés.*

*Le séminaire de formation réunira des élus et agents territoriaux, des représentants des pouvoirs public et des spécialistes de financement locaux.*

*Il se déroulera sous forme de 4 tables rondes qui permettront d'exposer de façon très pédagogique, des cas très concrets et des «bonnes pratiques locales».*

## **8H30-9H00 :**

Accueil des participants

## **9H00-9H15 :**

Ouverture des travaux par :

**François BERGÈRE**, *secrétaire général, Mission d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat – Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie*

## **9H15-10H30 :**

### **Première table ronde :**

- **Les Partenariats Public-Privé (PPP) : un recours aux multiples enjeux pour les collectivités territoriales ?**
- Une ingénierie financière de projet innovante et adaptée au contexte actuel des finances publiques locales ?

Avec :

- **Luc BAUMSTARK**, *conseiller scientifique, Commissariat Général du Plan*
- **Bernard DREYFUS**, *professeur au CNAM, ancien directeur à la DATAR,*
- **Claude MARTINAND**, *président, Institut de la Gestion Déléguée, Vice-Président Conseil général des Ponts et Chaussées*
- **Patrick VANDEVOORDE**, *chef de la mission Contrats de Partenariat, Caisse des Dépôts et Consignations*

## **10H30-10H45 :** Pause

## **10H45-11H30 :**

## **Deuxième table ronde :**

### **Quels enjeux juridiques ? Le cadre juridique communautaire des PPP.**

- Historique et traits principaux des textes régissant les PPP
- Les PPP à la française au regard du droit communautaire

Avec :

- **Arnaud CABANES**, *avocat associé, cabinet Baker & McKenzie*
- **Jérôme GRAND D'ESNON**, *directeur des affaires juridiques, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie*
- **Frédéric MION**, *avocat à la Cour, cabinet Allen & Overy*

## **11H30-12h45 :**

### **Troisième table ronde :**

### **Les PPP, instrument de partenariat au service du financement des projets des collectivités territoriales ?**

Le hors bilan : ses avantages et ses limites pour les collectivités territoriales

- Bien négocier un PPP avec les partenaires de projet - Les PPP en France aujourd'hui et les perspectives d'avenir – La relation banque-collectivité

Avec :

- **Jean CHRISTOPHE**, *directeur général, Depfa France*
- **Henry MARTY GAUQUIÉ**, *directeur, BEI Paris*
- **Pierre-Henri PICQ**, *président, Public Evaluation System*
- **Sydney STUDNIA**, *responsable du développement PPP, Société Générale*

## **13h00-14h30 :** Déjeuner

## **14H30-16H45 :**

### **Quatrième table ronde :**

### **Comment concilier intérêts publics, fonds communautaires et partenaires privés ?**

- Les bonnes pratiques françaises et européennes. Quelques expériences concrètes. Cas pratiques

Avec :

- **José-Michael CHENU**, *directeur province, Sogea construction Groupe Vinci, membre du Cercle 30*
- **Christophe JOSEPH**, *directeur général des services, mairie d'Auvers-sur-Oise*
- **Damien LEGRAND**, *managing director, Depfa*
- **Piotr MODZELEWSKI**, *maître de conférence, département administration publique, Université de Varsovie*
- **Dr Brid QUINN**, *professeur, Université de Limerick (Irlande), élue locale*
- **Christophe SOISSON**, *directeur, Sodearif, responsable des projets PPP Bouygues Bâtiment Ile-de-France*
- **Franck SOTTOU**, *professeur associé, CNAM, consultant*

## **16h45-17h15 :**

Clôture des débats par :

**Alain DEMAROLLE**, *conseiller économique et financier au cabinet du Premier ministre*